

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



BLUE AFRICA
SUMMIT

L'Académie du Royaume du Maroc

&

La Saison Bleue

Présentent

DÉCLARATION DE TANGER

Tanger, Maroc 2025

Les engagements de Tanger lors de la 3^{ème} édition du Blue Africa Summit

Les 9 et 10 octobre 2025, à Tanger, au Maroc, lors de la troisième édition du Blue Africa Summit, sous le haut-patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et à l'initiative de l'Académie du Royaume du Maroc et de La Saison Bleue, se sont réunis des ministres et hauts représentants d'États et de collectivités locales, des représentants du monde scientifique, économique et financier et de la société civile, tant africains que partenaires du continent.

Cette 3^{ème} édition du Blue Africa Summit a ainsi acté :

- L'importance pour l'Afrique de la 3^{ème} Conférence des Nations Unies pour l'Océan (Nice, juin 2025) lors de laquelle le continent a bénéficié d'un espace de discussion unique avec le sommet des chefs d'État et de Gouvernement, « l'Afrique pour l'Océan » et le side event « Afrique-Europe-Méditerranée ».
- La commande passée, lors de l'UNOC3, au Blue Africa Summit avec l'Académie du Royaume du Maroc et La Saison Bleue de la préparation et de la rédaction du 1^{er} Pacte pour une Afrique bleue durable.
- L'organisation de réunions des quatre collèges de préparation des travaux du Pacte : « **gouvernance, territoires et sécurité maritime** », « **sciences et éducation** », « **économie et finance bleues** », « **société civile** ». Plus de 100 participants, représentant près de 30 pays, ont ainsi animé ce 10 octobre les réunions des quatre collèges. Ils se réuniront plusieurs fois au début de l'année 2026 pour poursuivre les travaux autour du Pacte.
- La présentation officielle du Pacte lors de la 4^{ème} édition du Blue Africa Summit à l'automne 2026

Ce même 10 octobre 2025, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a rappelé devant les parlementaires marocains deux objectifs majeurs :

- « Mener avec sérieux l'opérationnalisation optimale des leviers du développement durable du littoral national, y compris la loi relative au littoral et le Plan national du littoral ».
- « Contribuer à assurer l'équilibre nécessaire entre le développement accéléré de ces espaces et les exigences de leur protection et de mise en valeur de leurs grands atouts, dans le cadre d'une économie maritime nationale, génératrice de richesse et d'emplois ».

Le Blue Africa Summit a permis également de réaffirmer vis-à-vis des décideurs publics, et des acteurs de l'écosystème les principes et enjeux suivants :

- L'urgence d'agir à tous les niveaux par la mise en place de solutions concrètes face au changement climatique, à la perte de la biodiversité, et à la pollution qui impacte directement les populations et écosystèmes locaux et les chaînes de valeurs globales ;
- La reconnaissance des initiatives multilatérales et juridiques récemment entrées en vigueur, et l'appel à de nouvelles ratifications rapides pour l'accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, dit BBNJ et de l'accord Fish-1 sur l'interdiction des subventions à la pêche INN de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; le rôle important joué par la coalition -déjà rejointe par 40 pays- d'une coalition pour une pause de précaution quant à l'exploitation des grands fonds marins ;

- La proposition faite aux États africains de rejoindre le groupe des Ocean Pioneers, actuellement constitué par 25 pays ayant à la fois ratifié le traité BBNJ et rejoint la coalition pour une pause de précaution quant à l'exploitation des grands fonds marins, critères majeurs d'un véritable engagement océanique responsable ;
- L'engagement des États africains à participer, à haut niveau politique, à la COP1 de la Haute Mer au second semestre 2026 au siège de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York ;
- Le besoin d'implémenter des politiques d'adaptation face aux conséquences du changement climatique — notamment le recul du trait de côte et la pollution des écosystèmes, qu'elle soit plastique ou liée aux hydrocarbures — impactant directement les stocks et la qualité des pêches et du littoral ;
- La nécessité de développer des agences scientifiques collaboratives afin d'assurer un portage régional et faire avancer la recherche fondamentale ainsi qu'appliquée ; l'identification et l'opérationnalisation de pôles d'excellence scientifique et économique pour contribuer à l'émergence de solutions innovantes et décarbonées face aux défis maritimes ;
- La mise en place d'outils de financement innovants au regard de la baisse critique de l'aide au développement et des niveaux d'endettement du continent. Le recours au secteur privé, par exemple via le private equity, et le recours à une épargne de la diaspora, à des crédits de carbone bleus dotés de la crédibilité nécessaire ;
- La reconnaissance de l'importance de l'Accord de Kunming-Montréal, (objectif : 30% d'Aires Marines protégées d'ici 2030) et la nécessité de créer de nouvelles AMP – dont les réalisations sont aujourd'hui bien inférieures aux objectifs. Un réseau Africain-Méditerranéen-Européen de zones AMP, contribuant aux échanges de capacité de l'action transcontinental maritime, sera mis en place dans le cadre du pacte ;
- La promotion des techniques de pêche durables, fondées sur l'artisanat local, permettant à la fois l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et d'assurer une bonne gestion des stocks halieutiques.
- La nécessité d'une véritable parité, notamment sur les postes exécutifs, dans les organisations maritimes africaines et de prendre en compte le rôle majeur de la jeunesse africaine ;
- La coopération indispensable avec les autres espaces continentaux et particulièrement l'Union européenne qui a mis en place des outils politiques de partenariat et de financement entre les deux continents ;
- Avancer conjointement vers une économie bleue régénérative et la résilience de l'océan à travers la mise en place d'un « Hub Africain-Européen pour l'innovation et le financement », apportant un appui à l'industrialisation bleue et à la mobilisation de financements et d'outils d'investissements pour le continent Africain.